

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEIL A STE-ANNE.

Dimanche après-midi, dans la salle Sainte-Anne, avait lieu l'installation des officiers d'un conseil local de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, dans la paroisse de Sainte-Anne. M. O. Durocher, président général, a présidé à l'installation des officiers et a invité M. F. R. E. Campeau, directeur général, à lire aux nouveaux officiers, la déclaration solennelle et leur faire prêter le serment d'office. Nous avons remarqué sur l'estrade :

Le Rev. M. Myrand, curé de Sainte-Anne; M. O. Durocher, président général; M. F. R. E. Campeau, directeur général; M. Alfred Pinard, chancelier suprême; M. Alfred Dostaler, greffier général et M. G. J. Tessier, organisateur en chef. Les officiers du conseil No. 1, représentés par MM. A. McNicoll, J. E. Cusson, W. A. J. Bédard, Eug. Labelle, Alf. Laframboise, Eug. Laframboise, O. Paquette, P. Laurin, W. C. Labelle, J. E. Lemieux, Z. Quevillon, et P. Poirier, M. Hercule Pinard, ex-président du conseil No. 1, était aussi présent.

Après l'installation des officiers, M. le président général invita les officiers élus à prendre place sur l'estrade, et des discours furent prononcés par le président général; le Rév. M. Myrand, le directeur général, le chancelier suprême,

Les officiers suivants, ont été choisis pour l'année courante: Chapelain, Rév. M. Myrand; président, Napoléon Taylor; 1er vice-président, A. Ménard; 2e vice-président, Ed. Gaulin; secrétaire, Raoul Bélanger; trésorier, Charles Dupuis; receveur, David Morin; visiteurs de malades, Oscar Lemieux et Jos. Bois; censeurs, J. M. Lemieux, Henri Côté et Emile Paquette; commandonnateur, J. B. Dery.

Après la cérémonie d'installation un magnifique goûter fut servi par un groupe de jeunes demoiselles de la paroisse Sainte-Anne; elles se sont acquittées de leur tâche avec beaucoup de gentillesse.

LE NOUVEAU CODE.

Nous recevons de plusieurs endroits des demandes pour le nouveau Code dont nous avons annoncé la publication depuis longtemps. La pure vérité est que les nouveaux règlements seraient imprimés il y a plusieurs semaines et distribués à ceux qui désirent les consulter, n'eût été la décision prise par l'Exécutif de demander au Parlement actuel une incorporation fédérale. Le bill en question a été présenté et est en train d'être étudié par nos Législateurs. Si ce bill est adopté par les Chambres il y aura certainement plusieurs changements importants à faire dans la rédaction du Code et nous avons cru qu'il serait préférable dans ce cas d'attendre que de s'exposer à une double dépense.

Nous prions donc tous nos membres de bien vouloir prendre patience encore quelques semaines, alors que nous pourrons nous rendre à leur juste demande, ce que nous regrettons énormément de n'avoir pu faire jusqu'ici.